



ANNEXE 3

INSCRIPTION A LA FORMATION « AGREMENT DU PIEGEUR »

Dossier suivi par Elise JAHN : ejahn@fdc62.fr - 03.21.24.23.59

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Date de naissance :/...../..... Lieu de naissance :

Tel fixe :/...../...../...../..... Téléphone :/..... /...../...../.....

Profession

Adresse mail:

Vous souhaitez passer votre formation à : (1 seul choix possible)

SAMER

MARCONNE

SAINT-LAURENT-BLANGY

ENGAGEMENT

Je m'engage à tenir le relevé quotidien des prises et à respecter les informations mentionnées sur le bilan qui me sera délivré par la Fédération Départementale des Chasseurs du Pas-de-Calais. Chaque année, je m'engage à signaler la raison de mon non piégeage afin de ne pas perdre cet agrément.

ATTENTION : Afin que votre candidature soit prise en compte joindre obligatoirement :

- Un chèque de 10 € à l'ordre la FDC 62 pour frais d'inscription.
- Un chèque de caution de 20 € à l'ordre de la FDC 62
- Une photocopie recto - verso de votre carte d'identité.



**Fédération
Chasseurs
PAS - DE - CALAIS**

Fait à :

Le/...../.....

Signature :